



CLAIROIX

BULLETIN MUNICIPAL

N° 78 – Septembre 2017



LE MOT DU MAIRE

La continuité de la baisse des concours financiers de l'État est anxiogène et ne sera pas sans conséquence pour les collectivités territoriales dont nous faisons partie !

Les derniers rapports de l'Observatoire des finances locales nous alertent sur les conséquences des baisses actuelles, et de celles à venir, suite à la suppression envisagée de la taxe d'habitation.

L'ARC, ainsi que le Département, qui restent nos principaux financeurs, seront également impactés. Nous devons donc continuer notre politique d'économies de frais de fonctionnement, sachant que celles déjà engagées depuis de nombreuses années nous laissent peu de marge de manoeuvre.

Face à l'impasse budgétaire que risquent de connaître nos collectivités, le levier fiscal pourrait sembler la solution de repli...

Mais nous essaierons de limiter nos impôts, et nous continuerons, avec mon Conseil municipal, dans la voie que nous avons su suivre avec rigueur depuis de nombreuses années. De nouvelles familles arriveront dans les maisons actuellement en construction, ce qui permettra d'apporter de nouvelles recettes et de pérenniser nos effectifs scolaires ; nous apporterons les services nécessaires à l'intégration de ces nouveaux habitants tout en continuant à améliorer le quotidien de tous. Un point important, que nous n'avons pas voulu éluder, c'est le retour de la semaine à 4 jours pour les écoles (voir page suivante) ; il sera accompagné d'un service périscolaire adapté et constructif, tout en minimisant nos dépenses de fonctionnement, qui devront respecter notre budget ; je vous rappelle que nous engageons tous les ans environ 30 % de notre budget pour le secteur scolaire.

La construction d'un multipôle enfance, suite à la nécessaire mise aux normes de nos bâtiments en application de la loi sur le handicap, est un investissement financier important, mais qui devrait à l'avenir limiter nos dépenses de fonctionnement, grâce au regroupement de plusieurs activités dans un même lieu, et grâce à une maîtrise de l'énergie plus efficace.

Nous devons dorénavant en permanence repenser l'organisation de nos politiques publiques.

Laurent Portebois



Heures d'ouverture de la mairie :

- lundi : 14h à 17h
- mardi : 10h à 12h et 14h à 17h
- mercredi à vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h
- samedi : 9h à 12h

Adresse postale de la mairie :
1 rue du Général de Gaulle
60280 CLAIROIX

Téléphone : 03.44.83.29.11

Adresse électronique :
info@clairaix.com

SOMMAIRE

Scolaire	p. 2 à 4
Centre de loisirs	p. 4
Urbanisme	p. 5
Nature	p. 6
Sécurité - Élections	p. 7
Manifestations	p. 8 à 10
Fête nationale	p. 11
Musique	p. 12
Sports	p. 13 et 14
Divers - État civil	p. 15
Agenda - Numéros de téléphone utiles	p. 16

Rythmes scolaires et activités périscolaires

Les jours et horaires

Certains se souviennent peut-être qu'avant 1969, les enfants allaient à l'école toute la semaine, sauf le jeudi (soit 30 heures hebdomadaires) ; cette année-là, le samedi après-midi est supprimé. En 1972, la pause hebdomadaire est déplacée du jeudi au mercredi.

En 2008, on diminue encore la durée hebdomadaire des écoliers (elle passe à 24 heures) et on institue la semaine de 4 jours. Nouveau changement en 2013 ou 2014 (selon les communes), avec la réforme dite des rythmes scolaires : on encourage la répartition du temps scolaire sur 9 demi-journées, avec un maximum de 5h30 par jour, une pause méridienne d'au moins 1,5h, et la mise en place d'activités périscolaires (culturelles, artistiques, sportives...) après l'école (sauf le mercredi).

À Clairoix, de 2014-2015 à 2016-2017, les écoliers ont travaillé 5 matinées de 8h45 à 11h45 et 4 après-midis de 13h45 à 16h, mais nous n'avons pas réussi à mettre en oeuvre des activités périscolaires dans l'esprit de la loi (par contre, une « aide aux devoirs » a été instituée, à partir de janvier 2015).

Pour l'année 2017-2018, le nouveau gouvernement laisse la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours. En ce qui concerne les écoles de Clairoix (maternelle et élémentaire), les enseignantes l'ont souhaité ; les parents, quant à eux, ont été consultés via un questionnaire ; 60% ont répondu, et parmi eux, 80% y étaient favorables (parmi les raisons invoquées : moins de fatigue, matinée supplémentaire pour des activités extra-scolaires, une soirée sans devoirs...), 20% non (parce que la réforme était bonne, ou parce que les parents travaillent le mercredi).

Le Conseil municipal a voté la demande de changement, qui a été acceptée par les autorités académiques.

En 2017-2018, la semaine scolaire aura donc 4 jours ; seuls les horaires de l'après-midi changent : de 13h30 à 16h30.

Le périscolaire

Parallèlement, la réflexion sur les activités périscolaires s'est poursuivie cette année, et une nouvelle organisation est mise en place à la rentrée 2017 :

- l'accueil du matin est maintenu de 7h30 à 8h35, pour ceux qui le souhaitent ;
- à 16h30, les enfants peuvent soit partir de l'école, soit participer à une activité de leur choix puis partir à 17h45, soit participer à une activité périscolaire puis enchaîner sur l'accueil périscolaire jusqu'à 18h30.

Les activités proposées en fin d'après-midi sont de trois types : « activités libres encadrées », « activités thématiques », et « aide aux devoirs ». Les thèmes et les jours de la semaine peuvent varier d'une période à l'autre (l'année scolaire est divisée en 5 périodes, entre les différentes vacances). Une inscription par période est requise, avec un choix des activités, qui sera respecté dans la mesure du possible (les parents concernés sont informés du nouveau règlement, qui apporte diverses précisions).

Quant aux tarifs, ils sont fixés ainsi : 7h30 à 8h35 : 2,45 € ; 16h30 à 17h45 : 2 € ; 17h45 à 18h30 : 1 €.

Le mercredi matin

Pour rendre service aux parents qui ont des difficultés à faire garder leur(s) enfant(s) le mercredi matin, l'éventualité d'un accueil (suivi d'un repas, facultatif) est actuellement à l'étude (10 € la matinée et 6 € le repas) ; il pourrait être mis en place dès octobre 2017 s'il y a un nombre suffisant d'enfants.

Un courrier-sondage a été envoyé aux parents en juillet, mais à l'heure où ce bulletin municipal est bouclé, l'ensemble des réponses n'est pas encore connu.

Le « multipôle enfance »

Nous avons déjà évoqué plusieurs fois ici le projet de construction, sur le terrain situé au sud de l'école maternelle, d'un bâtiment regroupant une salle de restauration, des salles pour les activités périscolaires, une bibliothèque, une salle de musique, etc. Le cabinet d'architecture vient d'être choisi, et ce projet devrait aboutir vers le mois de juin 2019.

Découverte de l'école maternelle

Le 20 mai dernier, des futurs petits écoliers, accompagnés de leurs parents, ont pu visiter l'école qu'ils fréquenteront à la rentrée... De quoi se rassurer !



La kermesse des écoles (30 juin)

Quelques images de ce rendez-vous incontournable, organisé par l'association des parents d'élèves, axé sur des spectacles préparés par les élèves et les enseignantes, et qui propose également de nombreux jeux.

Les danses effectuées par chaque classe, ainsi que par chaque regroupement global (école maternelle et école élémentaire) ont une fois de plus ravi un public nombreux et conquis d'avance !



La chorale de l'école élémentaire (2 juin)

124 élèves, sous la direction de Luc Bonnemains, et accompagnés par 3 musiciens, ont interprété un répertoire de jazz varié et festif.



Le spectacle du centre de loisirs (28 juillet)



Nous en profitons pour remercier Hélène Greugny, directrice adjointe, qui cesse cette fonction, et féliciter Romain Luisin, directeur stagiaire, qui a validé son diplôme.

Les travaux récents

La dernière tranche de rénovation de la rue Germaine Sibien est pratiquement terminée (ci-contre, deux photos prises en juin).

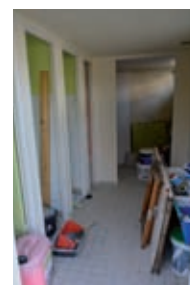


Rue de Bienville, dans le secteur de la Briqueterie, attention, 3 panneaux « stop » ont été rajoutés à la sortie du lotissement en cours de construction (photo ci-contre).

Dans le secteur du Valadan, les aménagements se poursuivent ; un fossé pour canaliser l'eau en cas d'orage a notamment été créé sur le chemin qui borde au nord la zone d'activités.



Quant à la mise aux normes des équipements publics pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite), elle se poursuit également : ainsi les accès aux locaux du jeu d'arc, du club de tennis, et des boulistes (photo de gauche) ont été bitumés (pour un coût de 31 000 €), et les WC de la cour de l'école élémentaire ont été refaits (photo de droite).



À noter que cet été, comme les années précédentes, des vacataires ont été recrutés aux services techniques (3 pour deux semaines chacun, et 1 pour un mois) : ils ont participé à l'entretien des espaces verts et des voiries, ou à des travaux de peinture (au cimetière).

Le « PLUi-H »

L'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) de l'ARC (Agglomération de la Région de Compiègne), valant dorénavant PLH (Programme Local de l'Habitat), se poursuit. Il concerne maintenant 22 communes, suite à la fusion de l'ARC avec la CCBA (Communauté de Communes de la Basse-Automne).

Rappelons qu'il s'agit d'un projet global d'urbanisme et d'aménagement, fixant les règles générales d'utilisation du sol (zones urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles ou forestières...) et précisant la vocation des bâtiments (habitat, commerce, industrie...), leur implantation, leur hauteur...

Le nouveau territoire, de 265 km² au total, comporte 55% de forêts, 29% de cultures, 15% d'espaces urbanisés, et 1% d'espaces en eau. On y trouve environ 42 000 logements pour 80 000 habitants.

On peut trouver des précisions sur le site www.agglo-compiegne.fr/plui.aspx ; rappelons en outre qu'un registre de concertation est à votre disposition à l'accueil de la mairie.

La « Zone naturelle pédagogique » de Clairoix

Cette « zone humide », située rue du marais, et dont le nettoyage puis l'aménagement ont été effectués, depuis 2009, dans le respect des normes environnementales, a été inaugurée le 21 juin dernier, et est maintenant ouverte au public (aux mêmes horaires que le parc de la mairie).

Le financement a été assuré pour moitié par la commune et pour moitié par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, que nous remercions ici ; nous remercions également, pour leurs aides techniques, le SMOA (Syndicat Mixte Oise-Aronde), l'ONF (Office National des Forêts) et l'ONE-MA (Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques).

Cette zone d'environ 2 hectares comprend des parties boisées, des prairies, et une mare entourée d'une roselière. Des chemins y ont été aménagés sur une longueur totale de 500 m, dont la moitié est accessible aux personnes à mobilité réduite. Cinq pupitres à visée pédagogique ont été installés, ainsi que quatre structures ludiques en bois, et deux « hôtels à insectes ». Quelques espèces d'arbres sont aussi signalées par des petites plaques.

Nous espérons que ce nouvel espace public fournira à tous de nombreuses occasions de promenade et de découverte de la nature, nature que nous vous demandons bien sûr de respecter au maximum.

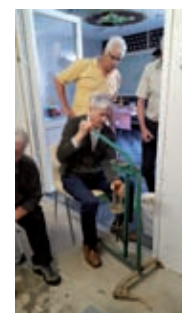


Le vin de notre vignoble



Le 21 mai dernier, une cinquantaine de personnes ont participé à la mise en bouteilles de la nouvelle cuvée 2016. Chacun a pu à tour de rôle embouteiller, bouchonner et ranger les 150 « demi-bouteilles de Bordeaux » remplies.

Même si le vin n'est pas encore un grand cru, sa dégustation a été une fois de plus un moment très convivial !



« Voisins vigilants »

Le 8 juin dernier, à la mairie, une réunion publique sur le thème de la sécurité a été menée sous l'égide de la gendarmerie.



Ce fut l'occasion de rappeler l'efficacité du dispositif « Voisins vigilants », mis en place à Clairoix en 2012.

Celui-ci repose sur une équipe de « référents de quartier » (la commune a été divisée en dix zones, voir le plan ci-dessous), que vous pouvez contacter si vous constatez ou soupçonnez un acte de délinquance. Nous avons choisi de ne pas publier sur ce bulletin la liste de ces référents et de leurs numéros de téléphone, mais vous pouvez vous adresser à la mairie pour connaître celui qui correspond à votre lieu de résidence.



Nous souhaiterions d'ailleurs étoffer cette équipe de référents. Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre candidature à l'attention de M. le Maire.

Face à un fait de délinquance avéré ou imminent, vous pouvez aussi contacter notre ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), au 06.27.75.47.63, ou en cas d'urgence et de fait grave, directement la brigade de gendarmerie de Choisy-au-Bac (03.44.85.42.17).

Nous vous remercions pour votre vigilance, au service de l'amélioration de la sécurité à Clairoix.



Élections législatives

Résultats pour le bureau de vote de Clairoix

1^{er} tour (11 juin)

Inscrits : 1554 ; votants : 881 (56,7 %).

Blancs : 5 ; nuls : 2 ; exprimés : 874.

Candidats	Suffrages obtenus
BUREAU-BONNARD Carole	270 (30,9 %)
CAMBON Garry	4 (0,5 %)
CARVALHO Patrice	81 (9,3 %)
De VALROGER Éric	258 (29,5 %)
GUINIOT Michel	140 (16,0 %)
ISKIN Jean-Marc	11 (1,3 %)
MARZUCCHETTI Caroline	26 (3,0 %)
MINET Géraldine	64 (7,3 %)
ROGEZ Véronique	10 (1,1 %)
VEREPE Marie	10 (1,1 %)

2^{ème} tour (18 juin)

Inscrits : 1554 ; votants : 763 (49,1 %).

Blancs : 64 ; nuls : 12 ; exprimés : 687.

BUREAU-BONNARD Carole : 425 suffrages (61,9 %).

GUINIOT Michel : 262 suffrages (38,1 %).



Jumelage avec Dormitz : 25^{ème} anniversaire



Pour fêter comme il se doit cet anniversaire, 48 Allemands ont passé quelques jours dans 23 familles clairoisiennes, lors du week-end de l'Ascension. Pour la plupart, ils retrouvaient leurs amis de longue date, mais certaines familles ont franchi le pas cette année, créant ainsi de nouveaux liens qui ne demandent qu'à perdurer.



Le programme fut chargé ! Jeudi 25 mai : départ de Dormitz vers 6h pour arriver à Clairoix vers 16h ; accueil dans la salle polyvalente, rafraîchissement et répartition dans les familles ; soirée en commun à la salle polyvalente.

Vendredi : journée à Épernay avec visite des caves Mercier et dégustation de champagne ; soirée en famille, pour se reposer et profiter des amis.

Samedi : matinée libre, mis à part pour les deux bureaux qui se sont réunis afin de préparer les prochaines rencontres ; déjeuner en famille, même si beaucoup se sont retrouvés à la foire aux vins et aux fromages à Compiègne ! En outre un temps a été consacré avec les associations de Clairoix, afin de découvrir le mont Ganelon avec GET60, taquiner le poisson avec le Bouchon clairoisien, ou apprendre les bases de la boule lyonnaise avec l'Amicale des boulistes. La soirée officielle a débuté par une excellente prestation de l'harmonie municipale de Clairoix, avant de laisser la place au groupe Nevada.



Et dimanche, à 10 heures, c'est déjà le départ !

Par ailleurs, dans le cadre du club de tennis, 9 Allemands sont venus à Clairoix du 2 au 5 juin ; lors du week-end de la Pentecôte, ils ont pu notamment découvrir le château de Fère-en-Tardenois, la « Hottée du diable » (près de Coincy), le wagon de l'Armistice, et Gerberoy.



Quant à nos jeunes, ils ont effectué un séjour à Dormitz du 5 au 11 juillet (photo ci-contre).

Et, du 15 au 18 septembre, une délégation clairoisienne participera là-bas à des manifestations en l'honneur du 875^{ème} anniversaire de Dormitz...

La traditionnelle brocante (2 juillet)

Depuis au moins une trentaine d'années, le club de football de Clairoix organise cette brocante début juillet.



Pompiers de Clairoix : un nouveau chef de corps

Le 10 juin 2017, en présence de nombreuses personnalités, le CPI (Corps de Première Intervention) de Clairoix a tourné une page de son histoire, avec la passation de commandement entre le lieutenant Jean-Marie Civelli et l'adjudant-chef Stéphane Bouteville.

Éric de Valroger, président du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), a souligné que « pour qu'un corps de première intervention fonctionne, la valeur humaine est primordiale. Durant ces dernières années, le lieutenant Civelli a assuré avec passion et dévouement la gestion de cette unité opérationnelle ». Nous nous associons bien sûr à ces remerciements.

Fils et petit-fils de sapeur-pompier, le nouveau chef a fait le choix de devenir volontaire au CSP (Centre de Secours Principal) de Compiègne le 30 octobre 1991. Il a aussi apporté ses compétences au centre annexe de Margny-lès-Compiègne entre 2006 et 2008, et a

intégré le CPI de Clairoix le 15 juin 2011, au service de la population locale. À cela s'ajoute son implication au sein de la commission administrative et technique du SDIS, de 1998 à 2004. Il est également sapeur-pompier d'entreprise.



Le 10 mai, un défibrillateur et des lampes torches (offertes par M. Fontaine) ont été remis aux pompiers de Clairoix.

Folklore de Chine

Le 6 juillet, dans le cadre du 10^{ème} festival international de folklore de Noyon, organisé par l'association Chants et danses du monde, nous avons pu apprécier à Clairoix un spectacle très coloré de danses et musiques chinoises, animé par 26 artistes de l'Ensemble folklorique national des minorités de Qiandongnan.

Fondé en 1958 et originaire de la province de Guizhou, ce groupe a en charge, comme troupe officielle, la sauvegarde et la promotion des arts et traditions populaires des minorités Miao et Dong.



Vieux travailleurs

Goûter du 20 mai



Aînés de l'Aronde

Repas du 2 août



Association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoux »

Un voyage (en covoiturage), organisé le 10 juin dernier, a permis à une quinzaine de personnes de découvrir ou redécouvrir divers éléments de notre patrimoine :

- la « cité des brossiers », à Tracy-le-Mont, et un petit musée présentant l'histoire de l'ancienne industrie locale de broserie ;
- à Noyon, les œuvres d'Émile et Joseph Pinchon (hôtel de ville, musée du Noyonnais, cathédrale, monument aux morts) ;
- « Mon village », un film réalisé en 1920 par Joseph Pinchon, qui n'avait été jusqu'alors projeté qu'une fois en France.



Hôtel de ville de Noyon : panneaux d'É. Pinchon pour l'exposition coloniale de Paris en 1931



Un des bâtiments de la « cité des brossiers », à Tracy-le-Mont



Cathédrale de Noyon : devant une sculpture d'É. Pinchon



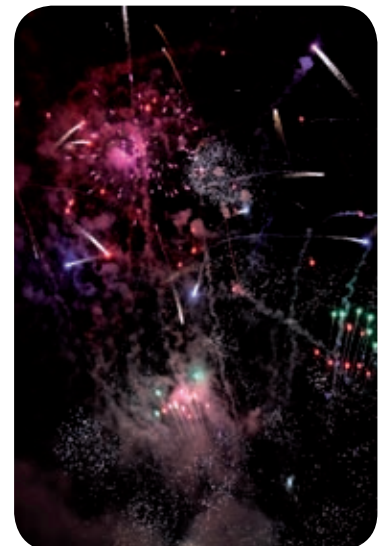
Hôtel de ville de Noyon Peinture de J.P. Pinchon

Images du 14 juillet

11h : cérémonie au monument aux morts ; 14h : jeux et animations dans le parc de la mairie ; buvette ; 19h : repas avec deux animations successives ; 22h : défilé en musique ; 23h : feu d'artifice au stade de football.



Comme l'an dernier, des représentants de l'ÉPIDE (Établissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi) de Margny-lès-Compiègne étaient présents.



La chorale à l'église

Le 9 juin, la chorale de l'association MPC (Musiques et Passions Clairoisiennes), devant une centaine de personnes, a produit un sympathique concert en l'église de Clairoux, comme en 2014 et 2016.



À gauche, le nouveau président de MPC, Pierre Crabié

Auditions musicales

Le 16 juin, à l'image des années précédentes, les élèves de l'école de musique de Clairoux, petits et grands, ont offert un bien joli concert de piano, de guitare, et de batterie, allant de la musique classique jusqu'au rock le plus rythmé, en passant par le jazz. Un public enthousiaste était là pour applaudir ces musiciens en herbe ou plus confirmés.

Puis les professeurs de piano et de guitare ont joué chacun un morceau de leur choix, et la chorale de Clairoux, sous la direction d'Iris, chef de chœur, a interprété quelques chansons de son répertoire, accompagnée de son pianiste attitré et du batteur.

Pour terminer cette après-midi festive et ensoleillée, l'association Musiques et Passions Clairoisiennes a proposé un buffet où tous ont pu partager un moment de convivialité apprécié.



L'Harmonie de Clairoux et les fêtes de Jeanne d'Arc

Les 21 et 22 mai derniers, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc à Compiègne, la toute jeune Harmonie de Clairoux a relevé un nouveau défi : il ne s'agissait ni d'un concert, ni d'une cérémonie officielle, encore moins d'une prestation festive, mais d'une reconstitution historique, retraçant l'arrivée de Jeanne d'Arc à Compiègne et sa capture par les Anglais de l'autre côté du pont sur l'Oise...

Pour répondre à la demande de l'association « Les compagnons de Jehanne », l'Harmonie a dû s'adapter, et créer un nouveau répertoire dans le registre particulier qu'est la musique médiévale. Puis, afin de parfaire l'illusion, les musiciens ont revêtu leurs costumes, changé d'époque, et ont été ainsi télétransportés 587 ans plus tôt !

L'Harmonie de Clairoux peut être fière de sa prestation, les applaudissements du public en ont témoigné.

Pour cet évènement, le groupe a inauguré officiellement sa toute nouvelle bannière (cadeau des Compagnons de Jehanne) réalisée aux couleurs de Clairoux et confectionnée à la main.



Les Foulées du Ganelon (3 juin)

Pour la 8^{ème} édition de cette course organisée par l'association « GET 60 Clairoux », plus d'une centaine de participants, et une nouveauté pour l'épreuve des 10 km : les relais en duo (chaque coureur du binôme parcourt une boucle), en plus des courses en individuel.

Le vainqueur, Alexandre Dees, a bouclé les 10 km en 36 min environ, et la plus rapide, Sandrine Legrand, en 50 min environ. Les résultats détaillés peuvent être consultés sur le site de la mairie (menu « Associations »).

Merci à tous les bénévoles qui ont assuré l'organisation et la sécurité !



Judo

Compétition du 13 mai 2017



BMX

Championnat régional des Hauts-de-France - 21 mai





Le club de basket

L'association « Basket-ball Clairoux » existe depuis 1988 (auparavant, pendant quelques années, un club « omnisports » proposait aussi du volley-ball et du tennis de table).

Lors de la saison 2016-2017, le club comptait une « école de mini-basket » de 8 enfants, et huit équipes : Poussins (10 enfants de 9 ou 10 ans), Minimes (en entente avec Attichy ; 20 jeunes de 13 ou 14 ans ; une équipe a terminé 4^{ème} de la 1^{ère} division de l'Oise et une autre 6^{ème} de la 2^{ème} division), Cadets (12 jeunes de 15 ou 16 ans ; ils terminent 5^{èmes} de 1^{ère} division de l'Oise), Séniors masculins (plus de 18 ans ; 8-10 joueurs ; l'équipe A termine 6^{ème} du 2^{ème} niveau départemental, et l'équipe B termine 7^{ème} du 4^{ème} niveau départemental), Séniors féminines (10-12 joueuses, qui terminent 9^{èmes} au 1^{er} niveau départemental), et Vétérans (10 joueurs de plus de 35 ans). On peut trouver des précisions sur le site Internet <http://clairouxbasketball.wixsite.com/clairoux-basketball>.



Un match parmi d'autres... (21 janvier 2017)

Par ailleurs, le 16 juin, lors de l'assemblée générale du comité de l'Oise, le président du club clairoisien, Gérard Pissy (photo de droite), a reçu le premier trophée « Michel Hoyez », qui récompense une personne qui se donne beaucoup pour son association.

Bravo pour son implication depuis tant d'années !



Le club de foot

Le FFC (Football-Club de Clairoux), affilié à la Fédération Française, a été fondé en 1981, peu après la construction du terrain de la rue du marais. Mais depuis longtemps on jouait au foot à Clairoux, et une section foot avait été créée en 1979 au sein de l'AJFC (Amicale des Jeunes et de la Famille de Clairoux).

Lors de la saison 2016-2017, les Séniors avaient deux équipes au sein du district de l'Oise : l'une (D2 groupe B) a terminé 6^{ème} (sur 12) et l'autre (D5 groupe C) 11^{ème}. Le club a entraîné également six autres équipes : U7 (5 et 6 ans), U9 (7 et 8 ans), U11 (9 et 10 ans), U13 (11 et 12 ans), U18 (16 et 17 ans), et Vétérans. On peut trouver de nombreuses précisions sur le site www.fcclairoux.fr.



Un entraînement et un groupe de joueurs (photos extraites du site Internet)

Lors de son assemblée générale du 20 mai dernier, Jorge Canadas est devenu président, en remplacement de Laurent Lefebvre.

Et le 17 juin après-midi, un « tournoi des familles », moment convivial, a été organisé.



L'ancien et le nouveau présidents

Commémoration de l'appel du 18 juin 1940



Objets perdus ou volés

Sur le site Internet <http://www.tulasperduou.fr>, vous pouvez mettre en ligne un objet que vous avez trouvé, et par un système de géolocalisation associé à une photographie, donner toutes les chances à son propriétaire de pouvoir le retrouver. Vous pouvez aussi consulter les photos présentes sur le site, dans l'espoir de reconnaître un objet que vous avez perdu.

Et sur le site http://judiciaire.gendarmerie.interieur.gouv.fr/judiciaire/accueil_decouverts/cadretex.html, vous pouvez consulter des listes d'objets qui ont été volés puis découverts ultérieurement.



Laure et Grégoire Yvart

Ils étaient très impliqués dans la vie associative et municipale, et leurs qualités étaient appréciées de tous.

Ils nous ont quittés pour la région angevine...

Un hommage leur a été rendu en mairie le 14 juin dernier.



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à **MOISSET Emmy**, née le 28/05/2017, et à **ANTON MARTIN DE PORRES Maxime**, né le 31/07/2017.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.



Ils se sont unis :

ARIAS FERNANDEZ Joséfa et **VENDEVILLE Philippe**, le 29/05/2017.

DUHAUTBOUT Aurélie et **DA SILVA Joseph**, le 03/06/2017.

MARTIN Victoria et **LUISIN Maxime**, le 17/06/2017.

PETIT Céline et **LEFEBVRE DU PREY Nicolas**, le 01/07/2017.

Tous nos vœux aux nouveaux mariés.



Ils nous ont quittés :

GONCALVES DE PINHO Joaquim, le 22/05/2017.

LEMAIRE épouse GREUGNY Colette, le 05/07/2017.

DE STAERCKE épouse BEAUCHERON Maria, le 29/07/2017 ; **GREUGNY Michel**, le 30/07/2017.

Toutes nos condoléances aux familles.



AGENDA - De septembre à novembre 2017

Pour avoir des précisions complémentaires et des informations de dernière minute, vous pouvez consulter le site Internet de la mairie (page d'accueil ; www.clairoix.fr).

- Samedi 16 septembre, à 20h30 : pièce de théâtre « Dessous ministériels » (Atelier des Aînés de Compiègne) ; salle polyvalente ; entrée gratuite.
- Dimanche 17 septembre, de 9h à 18h : 2^{ème} rassemblement de voitures anciennes (parc de la mairie).
- Dimanche 17 septembre : « sur les pas de Pinchon à Clairoix » : visite de la Maison du Patrimoine, du Clos de l'Aronde (mairie) et de l'église (fresque Jeanne d'Arc), organisée par l'association « Art, Histoire et Patrimoine de Clairoix » ; rendez-vous à 14h30 au n° 20, rue de la Poste.
- Samedi 23 septembre après-midi : concours de boules (rue du marais).
- Dimanche 24 septembre : la course cycliste Paris-Chauny devrait passer à Clairoix.
- Samedi 30 septembre, à partir de 10h, salle polyvalente : journée « jeux » au profit du Téléthon ; 12h de « formule dé » et tournoi (belote, 7 wonders ; inscription en mairie).
- Samedi 30 septembre, à 11h, sur le viaduc : manifestation de contestation du projet de PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), organisée par l'ARC et la CC2V (Communauté de Communes des Deux Vallées).
- Samedi 7 octobre : repas des Aînés de l'Aronde ; salle polyvalente.
- Date non encore fixée : fête des vendanges du vignoble de Clairoix.
- Du lundi 23 au vendredi 27 octobre : centre de loisirs ; inscription du 2 au 14 octobre.
- Samedi 4 novembre, à 18h : Halloween : parcours hanté (parc de la mairie).
- Samedi 11 novembre, à 10h30, au monument aux morts : commémoration de l'armistice de 1918.
- Dimanche 19 novembre : bourse aux jouets et aux vêtements, organisée par l'association « La main créative » ; salle polyvalente.
- Samedi 25 novembre : goûter des Vieux travailleurs et après-midi dansante ; salle polyvalente.
- Dimanche 26 novembre : sapeurs-pompiers : Sainte-Barbe.

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

- Numéro d'appel d'urgence : 112
- Pompiers : 18 ou 112
- Sapeurs-pompiers de Clairoix : 03.44.83.09.28
- SAMU : 15 ou 112
- Police secours : 17 ou 112
- Agent de sécurité de la voie publique (Clairoix) : 06.27.75.47.63
- Gendarmerie de Choisy-au-Bac : 03.44.85.42.17
- Cabinet médical de Clairoix : 03.44.90.42.42
- Infirmiers : cabinet de Clairoix : 03.44.40.15.77
- Infirmiers : urgences : 06.83.13.39.96
- Assistante sociale : 03.44.10.43.30
- Agence postale communale : 03.44.83.25.14
- École maternelle : 03.44.83.20.22
- École élémentaire : 03.44.83.28.80
- Dentiste (Clairoix) : 03.44.85.26.16
- Ostéopathes (Clairoix) : 03.44.83.32.74
- Orthophoniste (Clairoix) : 07.68.03.66.04
- Vétérinaire (Clairoix) : 03.44.83.38.25
- Pharmacie du Ginkgo (Clairoix) : 03.44.83.29.00
- AlloTIC : 09.70.15.01.50
- Déchetterie de Clairoix : 03.44.36.71.77
- Ramassage des objets encombrants : 08.00.77.97.66 (n° vert gratuit)

Directeur de la publication : Laurent Portebois.

Coordination et composition : Rémi Duvert.

Photographe principal : Pascal Suidem.

Conformément au « droit à l'image » et au respect de la vie privée, certaines photos peuvent avoir été floutées.

Impression : Alliance partenaires graphiques - 54 boulevard Gras-Brancourt 02000 Laon.

Dépôt légal : septembre 2017. Tirage : 1150 exemplaires. Reproduction interdite.

Distribution par les conseillers municipaux de Clairoix. Ne pas jeter sur la voie publique.



Site Internet de
la mairie :